

L'an deux mille vingt, le 15 du mois de juin à 18 heures, le Conseil Municipal de Cenon, régulièrement convoqué par courrier en date du 8 juin 2020, s'est assemblé au Rocher de Palmer à Cenon, sous la présidence de Monsieur Jean-François EGRON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35
Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de conseillers présents : 33
Nombre de conseillers votants : 35

Étaient Présents : Jean-François EGRON, Michaël DAVID, Laïla MERJOUÏ, Dominique ASTIER, Huguette LENOIR, Jean-Marc SIMOUNET, Fernanda ALVES, Laurent PERADON, Marie HATTRAIT, Cihan KARA, Hürizet GÜNDER, Alexandre MARSAT, Anne LAOUILLEAU, Gérard CASTAGNEDE, Max GUICHARD, Patrice CLAVERIE, Seye SENE, Ludovic ARMOËT, Claudine CHAPRON, Marjorie CARVEL, Fathia BARKA, Ingrid LAFON, Anne LEPINE, Jérémy RINGOT, Léa RAINIER, Chantal SANCHO, Philippe TARDY, Elisabeth GRACIET, Fabrice MORETTI, Yannick POULET, Christine GLEMAIN, Alexandre RIBEIRO, Christine HERAUD.

Absents ou excusés ayant donné pouvoir : Patrice BUQUET ayant donné pouvoir à Max GUICHARD, Saïd SAÏDANI ayant donné pouvoir à M. le maire.

Election des membres de la Commission de concession de service

L'article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit la constitution d'une commission à l'occasion de la mise en œuvre d'une procédure de délégation de service public ou de concession de travaux et/ou de service.

Il est constaté le dépôt des deux listes suivantes :

Liste présentée par M. Jean-François EGRON :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
Michaël DAVID	Hurizet GUNDER
Dominique ASTIER	Cihan KARA
Max GUICHARD	Laurent PERADON
Jean-Marc SIMOUNET	Alexandre MARSAT
Huguette LENOIR	Marie HATTRAIT

Liste présentée par le groupe « Ensemble pour Cenon »

Délégués titulaires	Délégués suppléants
Fabrice MORETTI	Elisabeth GRACIET
Christine GLEMAIN	Yannick POULET
Philippe TARDY	Chantal SANCHO
Chantal SANCHO	Philippe TARDY
Yannick POULET	Christine GLEMAIN

Le conseil municipal décide, à l'unanimité de ses membres, en application de l'article L.2121-21 du CGCT, de ne pas procéder au scrutin secret.

Le résultat du vote est le suivant :

- Liste présentée par M. Jean-François EGRON : 27 voix
- Liste présentée par le groupe « Ensemble pour Cenon » : 6 voix
- Abstention/NPPV : 2

On donc été désignés les conseillers suivants :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
Michaël DAVID	Hurizet GUNDER
Dominique ASTIER	Cihan KARA
Max GUICHARD	Laurent PERADON
Jean-Marc SIMOUNET	Alexandre MARSAT
Fabrice MORETTI	Elisabeth GRACIET

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213301195-20200616-2020-50-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/06/2020

Publication : 17/06/2020

Le Maire
Jean-François EGRON

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.